



Agriculture et Défi Alimentaire

EDITO

Un nouveau cahier pour un nouveau départ

Nous avons le plaisir de partager avec vous ce nouveau numéro des Cahiers d'Horizons Solidaires, après deux années sans parution.

Vous le savez, cette période a été un tournant pour Horizons Solidaires. Notre réseau régional multi-acteurs est entré dans une phase d'évaluation et de post évaluation pour se réorienter et accompagner au mieux les acteurs bas-normands de coopération internationale. Au terme de ce processus, nous avons défini ensemble un document d'orientations stratégiques, cadre de notre nouveau projet associatif présenté dans les pages suivantes.

Un des changements pour le réseau est d'approfondir tout au long de l'année une thématique particulière, favorisant la transversalité des activités. Amorcée en 2010, la thématique « Agriculture et Défi Alimentaire » sera centrale en 2011. Horizons Solidaires s'attachera à créer et renforcer des partenariats, à l'instar de la conférence « Le foncier au cœur du défi alimentaire » et de l'organisation de la campagne ALIMENTERRE. Nous profitons de ce cahier pour faire un retour sur ces événements et vous apporter des informations complémentaires.

Tout au long de ces pages, démonstration est faite qu'un réseau vit par ses membres. Horizons Solidaires est notre affaire à tous!

*Marie-Odile Tavernier,
Présidente d'Horizons Solidaires*



SOMMAIRE

- Pages 2-3 Horizons Solidaires : le projet associatif
- Pages 4-10 Dossier « Agriculture et Défi Alimentaire »
- Pages 11-12 Brèves - Actualités

Horizons Solidaires : le projet associatif

A PROPOS D'UNE REFONDATION

L'évaluation externe et la post-évaluation ont permis une « refondation » de notre association. Les motivations doivent être recherchées dans deux directions. Une remise en cause proposée par le Conseil Régional et reconvenue nécessaire par les membres de l'association : en quinze ans le paysage de la coopération internationale a beaucoup changé. A. Joly, délégué à la Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, avait souligné l'intérêt de réinterroger le statut des réseaux régionaux pour renforcer leur visibilité. Ces sollicitations coïncidaient

avec un besoin implicite fort à Horizons Solidaires d'une refondation de notre action. Enfin, nous disposons d'une équipe de permanents solides et engagés, d'un Conseil d'Administration unanime sur l'intérêt de la démarche et d'une présidente consciente des responsabilités et des enjeux. Nous avons été beaucoup aidés dans notre réflexion par la personnalité de notre évaluatrice, Béatrice Seror, et la justesse de ses analyses. Elle nous a amenés à interroger nos valeurs, nos motivations et nos pratiques et nous a conduits à valider le document d'orientations straté-



Restitution 5 novembre 2010

giques de l'association. Qu'elle soit chaleureusement remerciée !

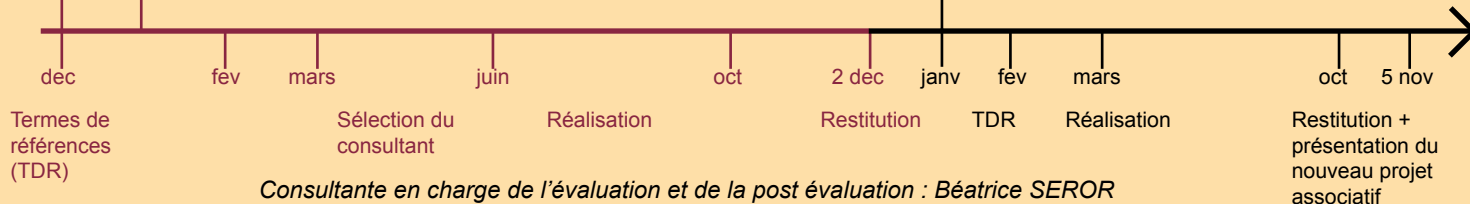
Il était important que notre action se fonde sur des valeurs fermes et partagées ... partagées, nous l'espérons, avec vous, aujourd'hui !

Jean Deshayes,
Secrétaire d'Horizons Solidaires

Dates clés de l'évaluation et de la post évaluation

Evaluation

2008 2009



Consultante en charge de l'évaluation et de la post évaluation : Béatrice SEROR

Plus d'informations sur le site Internet d'Horizons Solidaires : www.horizons-solidaires.org

Un outil mutualisé

Horizons Solidaires s'adresse aux acteurs bas-normands de toute nature agissant dans les champs de la coopération internationale (association, collectivités territoriales, établissements publics et privés, individus...), qui recherchent une amélioration de leurs pratiques par la concertation, la collaboration et la mutualisation. Le réseau a un rôle de facilitateur et d'accompagnateur.



Restitution 5 novembre 2010

Des actions complémentaires

- informer les acteurs sur les problématiques de la coopération et du développement international,
- former de manière collective et individuelle,
- accompagner et soutenir les initiatives et les dynamiques locales, favoriser les collaborations opérationnelles,
- échanger : proposer un espace de dialogue entre les acteurs,
- capitaliser, valoriser et mutualiser les expériences, les acquis et les démarches.

Des nouveaux choix

Horizons Solidaires a souhaité diversifier ses approches, pour répondre aux spécificités des acteurs.

Au delà des entrées thématique et géographique, la transversalité et l'approche territoriale seront privilégiées. D'autant plus que l'implication des collectivités est considérée comme fondamentale.

Pour renforcer les compétences des acteurs, un pôle « ingénierie-formation » sera développé pour leur offrir des moyens et des outils adaptés.

Le réseau remplit une triple fonction, qui relève de la mise en réseau et du service :
> centre ressource > ingénierie - formation > animation - médiation

En 2011, les activités d'Horizons Solidaires sont en cohérence avec les trois fonctions du réseau.

> Centre ressource

- grâce à une veille active, réaliser et diffuser les lettres d'information et les cahiers ; actualiser le site Internet : www.horizons-solidaires.org,
- valoriser la thématique « agriculture et défi alimentaire » (cf. dossier p. 4 à 10),
- appuyer et orienter les porteurs de projets dans leurs démarches.

> Ingénierie - formation

- élaborer et mettre en place un programme de formations pour les collectivités bas-normandes en coopération avec le canton de Kornaka au Niger (cf. ci-dessous),
- organiser des séances de formations avec des organismes formateurs,
- accompagner de manière individualisée les collectivités territoriales dans

leur coopération décentralisée,

- appuyer les acteurs au montage de dossiers de demande de cofinancement auprès des grands bailleurs,
- développer des démarches et des outils méthodologiques sur la capitalisation et l'évaluation.

> Animation – médiation

- accompagner les dynamiques de coopération en lien avec la Région Basse-Normandie :

1/ participation à la mise en place du projet « accroître l'impact de la coopération Conseil Régional de Basse-Normandie / Région d'Atsinanana en Basse-Normandie » (cf. ci-dessous),

2/ travail concerté avec les 7 collectivités bas-normandes qui s'engagent en coopération en Macédoine (cf. p. 12),

- organiser une journée de sensibilisation sur les « relations entre collectivités territoriales et la société civile » dans le cadre d'une coopération décentralisée (prévue en avril 2011),
- poursuivre tout au long de l'année le partenariat avec les Afrikales (cf. ci-dessous et p. 11),

- organiser des temps d'échanges entre acteurs : groupes « interculturalité » et « éducation au développement » ; animer les groupes de coopération renforcée Burkina Faso et Mali et les plates-formes pays Madagascar, Niger et Sénégal,

- participer à la création et à l'animation de la Commission Régionale de Coopération Décentralisée en Basse-Normandie.

ZOOM SUR TROIS PARTENARIATS

Le partenariat avec les Afrikales

En 2005, Horizons Solidaires s'engage comme partenaire des Afrikales. Depuis 2010, le réseau les appuie pour la mise en place de leur projet « renforcement de l'éducation au développement » (programme cofinancé par l'Union européenne). Cette collaboration se poursuivra cette année via (i) sa participation au comité de pilotage pour coordonner et suivre la mise en place des activités, (ii) son implication dans le festival Les Afrikales en octobre 2011 et (iii) son appui conseil à la pérennité des actions de l'association.

Le partenariat avec l'association Eau Vive Basse-Normandie et les collectivités¹ du Programme de Coopération Basse-Normandie / Canton de Kornaka (PCBN)

Après avoir diagnostiqué les besoins de formations des acteurs du PCBN, Eau Vive Basse-Normandie a sollicité Horizons Solidaires pour mettre en place et animer un programme de renforcement des capacités de ces acteurs.

Un plan de formation spécifique pour la période 2010-2013 a été éla-

boré, dans lequel Horizons Solidaires collabore pleinement. En 2011, Horizons Solidaires organisera des séances d'information-sensibilisation par commune, sur les questions de coopération décentralisée.

Le réseau proposera également un module de formation collective sur l'ingénierie de projet (à partir du second semestre 2011). Ces formations seront à destination des élus, des groupes de travail spécifique et des agents des collectivités engagées dans le PCBN.

¹ Castillon-en-Auge, Colombelles, Ifs, Mézidon-Canon

Augmenter l'impact de la coopération décentralisée en Basse-Normandie

La coopération décentralisée entre les Régions Basse-Normandie et Atsinanana (Madagascar) a été impulsée en 2006. Les résultats, mise en synergie des acteurs et co-construction des projets, posent la question du retour sur le territoire bas-normand.

C'est pourquoi la Région a souhaité mettre en place de manière participative

avec les acteurs bas-normands impliqués dans le programme de coopération (Fédération Régionale des MFR¹ de Basse-Normandie, Parc Naturel des Marais du Cotentin et du Bessin, APDRA-Pisciculture-Paysanne, Horizons Solidaires...), une stratégie d'augmentation de l'impact de la coopération décentralisée en Basse-Normandie.

Le cadre de cette stratégie s'appuie sur l'ensemble des acteurs des deux terri-

toires. La stratégie sera animée par la Région et Horizons Solidaires qui sont là dans leurs missions et dans leur rôle de développement du territoire, de mise en réseau et d'accompagnement des acteurs. Après échanges, les propositions de chaque acteur seront validées en mars 2011.

*Sébastien Welsch,
Représentant de la Région Basse-Normandie en Atsinanana*

¹Maisons Familiales Rurales



En décembre 2010 se tenait le sommet sur les OMD*, 10 ans après le sommet du millénaire¹ en 2000 qui définissait un plan d'actions en 8 objectifs pour faire reculer l'extrême pauvreté d'ici 2015. 10 ans plus tard les objectifs sont loin d'être atteints et un constat pessimiste s'impose. La faim a progressé de 25% entre 2002 et 2009. D'après la FAO², près d'un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde, majoritairement dans les pays en développement notamment en Afrique, et principalement dans les campagnes. En témoignent les émeutes de la faim qui ont éclaté un peu partout dans le monde (Égypte, Indonésie, Haïti, Nigéria, Sénégal, Burkina Faso...) au printemps 2008 suite à la forte hausse du prix des denrées alimentaires de base. En 2011, les prix des matières premières alimentaires flambent à nouveau et pourraient entraîner de nouvelles émeutes de la faim.

Au regard de ce contexte, on assiste depuis quelques années à une prise de conscience grandissante. Une convergence d'initiatives et d'actions pour défendre le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire émerge. De nombreuses ONG lancent des campagnes de sensibilisation et des plaidoyers,

à l'image d'AVSF, Afdi, CCFD, Peuples Solidaires, Coordination Sud... Elles ont été parmi les premières à alerter sur la situation et la dégradation des agricultures au Sud. Certaines collectivités territoriales s'emparent également de cette question et agissent, à l'image de la Région Basse-Normandie. Le Ministère des Affaires étrangères et européennes s'est positionné en juin 2010 sur l'appropriation de terres à grande échelle et a fait du développement agricole une thématique prioritaire de financement des projets de coopération décentralisée. En Basse-Normandie, de nombreuses associations de solidarité internationale se préoccupent de cette question et agissent.

Ainsi, Horizons Solidaires a choisi en 2010-2011 de travailler particulièrement la thématique « Agriculture et Défi Alimentaire » afin d'accompagner les acteurs à mieux comprendre les enjeux et à les intégrer dans leurs projets de coopération. C'est pourquoi nous nous sommes investis dans la campagne ALIMENTERRE comme pôle-relais en Basse-Normandie. Nous souhaitons poursuivre et développer en 2011 la dynamique engagée en 2010. Notre objectif est également de soutenir et de valoriser les initiatives des acteurs régionaux, c'est pourquoi nous nous sommes investis dans l'organisation de la conférence « Le foncier et le défi alimentaire » avec l'Afdi. La lutte contre la faim qui passe par le maintien de l'agriculture familiale est un défi urgent et mondial.

¹55^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies
²Food and Agriculture Organisation

Région Basse-Normandie : les Régions agissent pour la sécurité alimentaire

Régions du « Nord » et Régions du « Sud » construisent des relations de partenariat pour agir ensemble contre l'insécurité alimentaire. En appuyant les acteurs du développement, la structuration des organisations professionnelles, les échanges de savoir-faire, l'interpellation politique et le renforcement des capacités, les Régions développent de nouvelles dynamiques de développement et contribuent aux différents piliers de la sécurité alimentaire. Suite au premier Sommet des Régions du monde sur la sécurité alimentaire, organisé par le FOGAR¹ à Dakar en janvier 2010, appuyé par de nombreux partenaires et ayant rassemblé plus de 850 participants, il a été décidé de mettre en place un Core group de Régions du « Nord » et du « Sud » en charge d'élaborer, avec le FOGAR, un plan d'action territorial pour l'alimentation et la nutrition. Le plan d'action est orienté dans deux directions :

- le renforcement des capacités de chaque Région à animer, chez elle, une politique de sécurité alimentaire, dans le cadre des plans nationaux et internationaux ;
- la démultiplication de coopérations entre Régions, du Nord comme du Sud, non pas comme une juxtaposition, avec ses risques de fragmentation et de déperdition d'efficacité, mais au contraire autour d'une bonne convergence des ressources aussi bien humaines que financières.

La Région Basse-Normandie préside et anime ce Core group, depuis mai 2010. Le prochain Core group se tiendra le 30 mars à Bruxelles, en marge des Assises de la coopération décentralisée du Comité des Régions, où le FOGAR copilote l'atelier « Sécurité alimentaire et rôle des autorités locales et régionales ». Seront à l'ordre du jour, outre la mise en œuvre concrète du plan d'actions, les possibilités de partenariat avec les instances internationales, et l'organisation d'un séminaire sur la sécurité alimentaire à Medellin en Colombie, en juin prochain.

Nadège Lécluse, Chargée de mission coopération décentralisée, Région Basse-Normandie (n.lecluse@crbn.fr)

¹Forum Global d'Associations de Régions

*Objectifs du Millénaire pour le Développement

- 1 - Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- 2 - Assurer l'éducation primaire pour tous
- 3 - Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- 4 - Réduire la mortalité infantile
- 5 - Améliorer la santé maternelle
- 6 - Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- 7 - Préserver l'environnement
- 8 - Mettre en place un partenariat mondial pour le développement



Dossier « Agriculture et Défi Alimentaire »...

...ALIMENTERRE : contre la faim soyons cohérents

Face à l'augmentation alarmante du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde, aux déséquilibres Nord-Sud grandissants, au droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire bafoué par les intérêts de l'agro-industrie, le CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale) lançait, il y a 10 ans la campagne ALIMENTERRE auprès du grand public et des scolaires.

« Sensibiliser pour mobiliser », sont les maîtres mots de la campagne ALIMENTERRE annuelle auprès de l'opinion publique pour :

- informer sur l'état actuel de la faim dans le monde et l'enjeu de nourrir le monde demain
- faire valoir le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire
- faire prendre conscience de la nécessité de soutenir une agriculture familiale, viable et durable
- sensibiliser chacun à sa responsabilité de citoyen et encourager les changements de comportements individuels et/ou collectifs.

Chaque année, davantage d'acteurs (associations, établissements, centres culturels, collectivités...) s'investissent dans cette campagne et la portent en régions partout en France et au-delà (Pologne, Togo, Belgique...).

ALIMENTERRE 2010 les films

- Food. Inc de Robert Kenner, 1h30
- La légende de la terre dorée de Stéphane Brasey, 55 min
- Je mange donc je suis de Vincent Bruno, 26 min
- Madres Tierra de Anne Farrer, 43min
- Au coeur de la proximité de Nicole Petitpierre, 39 min

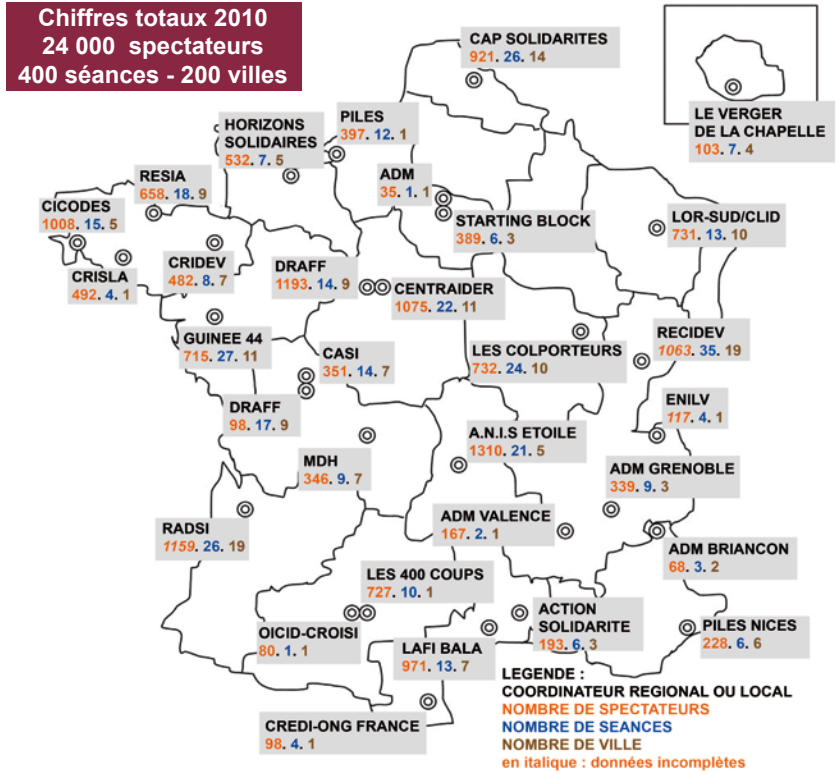


Films et synopsis disponibles sur : www.horizons-solidaires.org



Débats au Lycée de Cherbourg

Près de 860 millions de personnes souffrent de la faim tandis que plus d'un milliard souffre de suralimentation.



En 2010 et pour la première année en Basse-Normandie, Horizons Solidaires est devenu pôle-relais pour développer la campagne dans la région. Ainsi, les projections organisées ont réuni environ 550 spectateurs, lycéens de toute la région (Lycée agricole de Coutances et Lycée maritime et aquacole de Cherbourg dans la Manche, Lycée agricole de Sées dans l'Orne, Lycée hôtelier F. Rabelais et Lycée général S. Allende d'Hérouville Saint-Clair dans le Calvados).

7 séances de projections ont eu lieu dans les lycées et au cinéma « Café des Images » d'Hérouville Saint-Clair.

Dans le cadre des débats, de nombreuses structures se sont impliquées en tant qu'intervenantes ou animatrices de débats : Terre de Liens, la fédération régionale des CIVAM, l'Afdi, Peuples Solidaires Saint-Lô, la ville de Caen, L'Ardes, la Région Basse-Normandie.

Un grand merci à chacun d'entre eux.

« Un peuple qui ne consomme pas ce qu'il cultive (et qui ne produit pas ce qu'il consomme) est un peuple esclave »

Dolorès Hortense Kinkodila Tombo, agricultrice et leader paysanne au Congo-Brazzaville (Cherbourg, le 17 novembre 2010)



Débats au Lycée de Cherbourg

Les projections-débats du festival ALIMENTERRE ont permis aux intervenants et au public lycéen d'échanger sur de nombreuses thématiques en lien avec l'agriculture familiale, la mieux à même de garantir la sécurité alimentaire d'un pays.

Modèle productiviste ou agriculture familiale

L'industrialisation et la concentration de l'agriculture excluent les petits producteurs du Sud, d'une part, et ne permettent pas, d'autre part, aux agriculteurs du Nord de gagner leur vie. L'agriculture familiale s'adapte plus vite et mieux au marché et aux aléas climatiques.

L'interdépendance des agricultures du Nord et du Sud

Les modèles agricoles dominants ont des impacts et des effets similaires sur les paysans du Sud comme du Nord. Les petits agriculteurs européens partagent les mêmes problèmes que les paysans du Sud.

« Acheter c'est voter, le consommateur a le pouvoir »

Jean-François André, CIVAM²

Les circuits courts (vente directe, AMAP¹...)

Le soutien aux filières locales, une solution viable et généralisable à grande échelle ou une niche ?

La privatisation des semences

Les brevets empêchent les paysans de réutiliser leurs semences, accaparent leur autonomie et les endettent.

L'OMC et la dérèglementation du marché

La structuration du commerce et de l'agriculture font des matières premières agricoles des marchandises comme les autres, soumises à la seule loi du marché, mettant ainsi en concurrence des agricultures profondément inégalitaires. L'agriculture doit sortir de l'OMC.

Le soutien aux organisations paysannes du Sud et à leur structuration

Le rôle des agriculteurs du Nord est d'aider à développer les organisations paysannes au Sud.

¹Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

²Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

Le CRID¹ organise depuis 10 ans l'université d'été de la solidarité internationale. La 5^{ème} édition a rassemblé plus de 800 participants à Bordeaux du 7 au 10 juillet 2010. Plusieurs temps d'échanges étaient en lien direct avec la thématique « Agriculture et Défi Alimentaire ». Retour sur l'Atelier « Regards croisés sur les stratégies différentes de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest », animé par le GRDR² et Afrique Verte.

Exemples en Mauritanie et au Mali

En Mauritanie, la production locale n'est pas valorisée, à cause d'une politique agricole peu incitative depuis les années 1960. La logique de l'Etat est de favoriser les importations à bas prix. La majorité du riz consommé est importée d'Asie. L'appel au dispositif d'aide alimentaire est omniprésent. Les importations de céréales couvrent 70% de la consommation et la production nationale représente moins de 25%. La filière céréalière est perçue comme risquée, pénible et peu rémunératrice comparée à l'élevage. Une alternative à l'aide alimentaire a été amorcée par le GRDR, à travers la mise en œuvre d'un programme qui vise à subventionner le prix au producteur, en offrant un débouché rémunérateur à des producteurs familiaux. Les productions rachetées sont mises à disposition des ménages en insécurité alimentaire.

Le Mali est le grenier à grain de l'Afrique de l'Ouest, avec le plus fort potentiel de cultures irriguées. Les importations représentent moins de 10% du volume de la production du pays. 9 années sur 10, le pays est en autosuffisance alimentaire. La politique de l'Etat malien est de soutenir les cultures vivrières, qui emploient 70% de la population. Mais le marché céréalier est peu structuré et n'est pas assez fort pour résister aux déséquilibres même si la production est bonne. L'enjeu est i) d'améliorer le stockage, notamment par la création de banques de céréales et de semences ; ii) de mettre en relation l'offre et la demande pour faciliter la commercialisation. Les bourses céréalières sont une des solutions adéquates pour structurer le marché.

¹Collectif de 54 associations françaises de solidarité internationale

²Groupe de recherche et de Réalisations pour le Développement rural

« On ne peut pas crier après les brésiliens qui viennent casser le marché en Europe alors qu'on fait la même chose avec l'Afrique en leur exportant notre surplus »

Thierry Chasles, Afdi

« Chacun d'entre nous peut et doit agir pour le respect, la protection et la mise en œuvre du droit à l'alimentation, auxquels les gouvernements et les organisations internationales sont tenus. Comment ? En participant aux campagnes de plaidoyer nous pouvons faire pression sur les entreprises et les gouvernements, et ainsi contribuer à obtenir des résultats concrets... »

Peuples Solidaires agit pour la défense et le respect des droits en soutenant les populations qui se mobilisent pour leurs droits et en renforçant les organisations du Sud. Ses modes d'action sont « les appels urgents » et les campagnes de plaidoyers, en priorité sur la souveraineté alimentaire et le travail décent pour tous. Peuples Solidaires a rejoint la Campagne FaimZéro d'ActionAid international pour éradiquer la faim dans le monde en soutenant l'agriculture familiale et l'accès à la terre.

André Laurent, Peuples Solidaires (www.peuples-solidaires.org)



Egypte



Sénégal



Vietnam

Sécurité alimentaire... histoire et perspectives

La problématique de la sécurité alimentaire est un sujet ancien. On considérait en 1960 que l'on aurait, dans les années 2000, une série de famines induites par la forte croissance démographique de pays comme l'Inde. René Dumont, que j'ai eu comme professeur, était très inquiet sur le devenir des pays en développement déjà très peuplés et doublant leur population tous les vingt ans. Après les années 1990, les grands bailleurs de fonds comme la Banque mondiale et l'Europe ont délaissé le développement agricole. La mondialisation, par « la loi du marché » devait en effet tout résoudre. Ce qui bien entendu n'est pas le cas et explique que l'on reparle à nouveau de régulation et de financement du développement agricole.

Sur un plan général, l'augmentation actuelle du prix des céréales ne peut qu'accroître les crises alimentaires. Les émeutes de la faim de 2008 avaient d'ailleurs remis la question de la sécurité alimentaire dans l'agenda politique : une urgence renforcée par la crise économique mondiale. Les « dérèglements climatiques » auraient également déjà chassé de leur foyer entre 25 et 50 millions de personnes dans le monde avec toutes les conséquences alimentaires. Il importe donc de donner une

priorité aux projets d'investissement agricole pour faire face aux multiples défis et enjeux à relever. Les ONG jouent un rôle conséquent pour la sécurité alimentaire, à l'image d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières-AVSF, dont j'assume maintenant la représentation pour la Basse-Normandie.

AVSF met les compétences de professionnels au service des familles paysannes du Sud dans 18 pays. La sécurité alimentaire est sa priorité autour de 3 axes majeurs :

- développement de l'élevage et de la santé animale,
- gestion durable des ressources naturelles et territoires ruraux,
- appui aux organisations paysannes sur les marchés locaux et internationaux.

Au Nord, AVSF s'efforce de sensibiliser le public sur la place des agricultures familiales et d'influencer les choix politiques. Elle dispose d'ailleurs d'outils pédagogiques appropriés et publie périodiquement une revue : Habbanae.

*Robert Carreau,
Ancien administrateur européen en
charge du développement
agricole, représentant AVSF en
Basse-Normandie (www.avsf.org)*

Agriculture familiale : système de production agricole marqué par le lien entre les activités économiques et la famille. L'organisation du travail, la prise de décision, le choix des activités ou la gestion du patrimoine en dépendent.

Sécurité alimentaire : accès à la fois physique et économique, pour toute personne, à tout moment, à une alimentation suffisante, saine et nourrissante pour répondre aux besoins alimentaires et permettre une vie active et en bonne santé.

Souveraineté alimentaire : se définit comme le droit des peuples et des Etats souverains à élaborer démocratiquement leurs politiques agricoles et alimentaires, sans porter préjudice aux autres pays.

Droit à l'alimentation : droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit par des achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante.

Terre de Liens : le foncier solidaire

L'accès au foncier est un enjeu majeur au cœur des problématiques agricoles et alimentaires soutenables. Le Mouvement Terre de Liens (TDL) l'a bien compris et propose de changer le rapport à la terre, à l'agriculture, à l'alimentation et à la nature, en faisant évoluer le rapport à la propriété foncière : puisque la terre nourricière est le bien commun des générations actuelles et futures, TDL propose d'organiser un financement collectif et solidaire d'achats de terres vouées à être définitivement sorties du marché et de la spéculation. Ainsi achetées par des habitants exerçant leur responsabilité protectrice au travers d'un acte de citoyenneté économique, les terres sont mises à disposition de générations successives d'agriculteurs et agricultrices dans le cadre d'un Bail Rural avec clauses Environnementales (BRE - agriculture bio). TDL a créé deux outils pour atteindre ses objectifs : la Foncière (investissements solidaires) et le Fonds de Dotation Terre de Liens (permettant de recevoir des dons de terres, de fermes ou d'argent...). 18 associations régionales couvrent maintenant la quasi totalité du territoire. Vous êtes cordialement invités à les rejoindre et vous y investir!



*Gaël Louesdon
Terre de Liens Normandie
(www.terredeliens.org)*

« L'Europe importe l'équivalent de 23 millions d'ha de céréales pour nourrir nos animaux et nos voitures, soit 2 fois la Belgique ».

**François Dufour,
Conseiller Régional Basse-Normandie**

Madagascar



Le 13 décembre dernier, la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, les Afdi¹ de Haute et Basse-Normandie et Horizons Solidaires ont organisé la 2^{ème} édition d'une conférence de débats et d'échanges sur les enjeux agricoles et alimentaires mondiaux : « Le foncier au coeur du défi alimentaire »². Cette rencontre a eu lieu au Mémorial de Caen et a accueilli 110 participants. Intervenants : Mathieu Perdriault d'aGter³, Tiassé Coulibaly et Bréhima Dembélé (président et secrétaire exécutif de l'AOPP⁴), Joseph Dagano (président de la Feppas⁵), Andrija Sekulovski (président de la FFRM⁶) et André Thévenot (président de la FN Safer).

Octobre 2008

L'article de Grain (ONG espagnole) « mains basses sur les terres agricoles » révèle le phénomène d'accaparement des terres (farmlandgrab.org) entraînant une large prise de conscience au niveau mondial et une prise en main du sujet par les ONG, les chercheurs, les Etats. La prise de contrôle sur de grandes surfaces de terres consiste en l'appropriation à titre privé et exclusif de ces terres, gérées jusqu'ici par des droits coutumiers traditionnels. Cette appropriation est rendue possible par les droits superposés dans divers Etats et qui fait de ces derniers le propriétaire en dernier recours. Ce phénomène a pour conséquence une concentration des terres en « propriété privée » disposant ou non de titres légaux.

« Quand on casse les filières on fait fuir les paysans et les terres sont libres... Dans 20 ans il faudra trouver des emplois pour tous ces ruraux qui quitteront leurs terres. Il y des acteurs au Sud qui mènent la bagarre sur le terrain et il faut les soutenir. »

Thierry Chasles, Afdi

Un phénomène de grande ampleur

L'ONG Grain a répertorié 464 « projets » d'accaparement de terres à travers le monde dont 203 portent sur 46,6 millions d'hectares (ha). 32 millions d'ha sont concernés en Afrique subsaharienne qui est la première aire géographique touchée. La deuxième zone d'investissement est l'Amérique latine et la 3^{ème} l'Europe de l'Est. Les terres ainsi récupérées sont utilisées pour la production d'agro-carburants, d'aliments (maïs, blé...) ; l'élevage (canin, équin) et l'industrie. Cependant 21% seulement des « projets » sont démarrés, ce qui signifie que la majorité ont une motivation purement spéculative. L'analyse des pays « émetteurs » et des

pays « récepteurs » montre une forte corrélation entre les origines et les cibles à faible gouvernance en matière foncière.

Un recensement exhaustif a été effectué dans 14 pays. Les projets sont en fait plus petits en surface que ce que la presse peut en dire, mais ils sont par contre beaucoup plus nombreux et souvent portés par les élites locales.

« La problématique foncière relie tous les paysans du monde. La dispersion de la propriété foncière maintient l'agriculture familiale. »

*François Fihue,
Chambre régionale d'agriculture*

Qui cherche à obtenir des droits sur des grandes surfaces de terres ?

- les Etats (Chine, pétro-pays, Corée du Sud...),
- les entreprises privées avec des fonds de pension, les entreprises de négoce, de stockage pour consolider leurs parts de marché,
- la Banque mondiale.

Un tableau alarmant

Dans ces conditions quel est le devenir des agriculteurs familiaux, pourtant piliers du développement rural ? En corollaire se posent les questions sous-jacentes de développement urbain, du chômage, de la bidonvilisation... Ces projets d'envergure ne font l'objet d'aucune étude d'impacts sociaux et environnementaux (baisse de la biodiversité) et les paysans expropriés ne bénéficient d'aucune indemnisation de l'Etat.

Pourtant ces projets agricoles n'emploient que 0,01 voire 0,005 actif à l'ha alors que l'agriculture familiale c'est aujourd'hui 10 actifs à l'ha. La majorité de ceux qui souffrent de la faim sont des ruraux. Non parce qu'ils ne produisent pas mais parce qu'ils ne tirent pas de revenus suffisants de leur production.



Un faisceau d'éléments rend le phénomène possible

Les droits fonciers dans un certain nombre de pays sont inopérants à protéger la terre.

Les dirigeants des pays « hôtes » accueillent à bras ouverts ces investisseurs étrangers, convaincus qu'ils contribuent au développement de leur pays par l'argent de la vente des terres, permettant de financer des services sociaux de base.

Les investisseurs sont alléchés par les perspectives de rentabilité à 30%, rendues possibles par la fiscalité avantageuse, les faibles coûts de production et de travail. On assiste alors à une capture de rente car les investisseurs ne rendent rien des richesses qu'ils gagnent.

Les rapports de force économique, politique, juridique, sont déséquilibrés. Le droit à l'alimentation relève de la bonne volonté des Etats mais aucune instance juridique ne les oblige ou ne les sanctionne s'ils ne le font pas. Il manque un débat public ouvert, une prise de conscience citoyenne plus forte, des cadres protecteurs et redistributeurs et des lois au niveau international.

Source : aGter, Mathieu Perdriault

¹ Agriculteurs français et développement international

² Avec le soutien du Conseil régional de Basse-Normandie, du Crédit Agricole Normandie, de la Safer de Basse-Normandie et la FRSEA Basse-Normandie.

³ Association pour contribuer à Améliorer la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources naturelles.

⁴ Association des Organisations Professionnelles Paysannes du Mali.

⁵ Association Nationale des agriculteurs du Burkina Faso

⁶ Fédération Nationale des agriculteurs en Macédoine

Les paysans du Sud se mobilisent contre l'accaparement des terres : l'appel de Kolongotomo

« Nous, paysans maliens, avons des droits. Nos droits ne sont pas vendables... »

Le 20 novembre 2010, plus de 2 000 paysans maliens se sont réunis à Kolongotomo pour lancer un appel et dénoncer l'accaparement des terres dont ils sont victimes depuis 2004 dans la zone de l'Office du Niger.

Au Mali, près de 70% de la population est rurale, mais un tiers des terres seulement est cultivable ; le foncier est un enjeu crucial. Dans la zone de l'Office du Niger, zones fertiles où sont installées de nombreuses familles d'agriculteurs, 300 000 ha ont été attribués à des entreprises étrangères.

La première convention officielle d'accaparement de terres a été signée entre les chefs d'Etat malien et libyen en 2004 sans concertation et sans compensation, tandis que 120 000 paysans travaillent sur seulement 40 000 ha de terres aménagées.

Pour le PDG de l'Office du Niger « ces terres ne sont pas à eux, elles sont à l'Office du Niger, donc à l'Etat, nous les gérons comme bon nous semble, en tant que patron d'une entreprise agricole ».

Deux logiques foncières, traditionnelle et moderne, coexistent et sont conflictuelles au Mali.

Depuis 2004, l'AOPP mène des actions de formation et de plaidoyer au niveau national et défend la position paysanne dans la Loi d'Orientation Agricole avec notamment l'élaboration d'une politique foncière rurale.

L'appel de Kolongotomo demande que toutes les victimes soient dédommagées, qu'un gel de toutes conventions, tractations et pourparlers soit mis en place, que si nécessaire des démarches juridiques seront enclenchées, et qu'un dialogue s'engage enfin entre les paysans et leurs spoliateurs.

Sources :
agter.asso.fr/article382_fr.html
farmlandgrab.org



« Des initiatives intéressantes voient le jour au Sud dont on peut s'inspirer dans nos politiques foncières ici. La terre est devenue une marchandise. Faut-il que la terre se marchandise ? Ce n'est pas viable à long terme. »

Gaël Louesdon, Terre de Liens

Focus sur la Macédoine

« L'agriculture représente 10% du PIB et 20% des emplois. 513 000 ha de terres arables exploités dont 93 000 ha appartiennent à l'Etat. La superficie moyenne des exploitations est de 1,5 à 3 ha avec des parcelles de 0,3 à 0,5 ha.

Actuellement un projet de loi foncière est en discussion. La FFRM participe à ce projet et préconise une taille minimale de parcelle de 2 ha et l'impossibilité pour les étrangers d'acheter des terres agricoles ».

Andrija Sekulovski
(président de la FFRM en Macédoine)

« Jusqu'en 1990 il était impossible qu'un pays s'accapare les terres d'un autre. Puis on a cassé les caisses de stabilisation dans les pays en développement au nom de l'ultra libéralisme et du marché qui devait tout régler. Il faut assujettir les accords d'investissement aux droits fondamentaux qui doivent être prioritaires. »

Robert Carreau,
Agronomes et Vétérinaires sans frontières

Focus sur le Burkina Faso

« Une loi de sécurisation du foncier rural a été votée en 2009. Avant le droit coutumier prévalait : la terre appartient à celui qui l'exploite et l'on sacrifie une bête pour la bénir. Aujourd'hui le droit coutumier et le droit moderne (calqué sur la loi française) se superposent. Ainsi, des gens ont des terres mais ont peur d'investir car on peut du jour au lendemain les exproprier ».

Joseph Dagano
(président de la Feppasi au Burkina Faso)



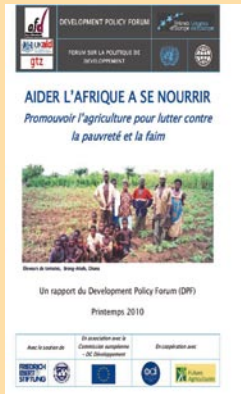
Dossier « Agriculture et Défi Alimentaire »...

...Publications, plaidoyers, ressources documentaires

Divers rapports, publications, documents d'orientation, fiches techniques (...), spécifiques à la thématique « Agriculture et Défi Alimentaire » sont disponibles et mis à jour sur le site Internet d'Horizons Solidaires. Voici une sélection, consultable et téléchargeable (www.horizons-solidaires.org/docs%20them%20s%E9curit%E9%20alimentaire.htm).

Comment les politiques agricoles et de développement de l'UE s'accordent-elles?

UE - Septembre 2010
Direction Générale de l'Agriculture et du développement rural



Aider l'Afrique à se nourrir, promouvoir l'agriculture pour lutter contre la pauvreté et la faim
Printemps 2010 – rapport du Forum sur la politique de développement (think-tank bruxellois les Amis de l'Europe)



A travers plusieurs services interactifs (sécurité alimentaire, production agricole...), la FAO propose sur son site Internet le Forum de connaissances pour un accès direct aux informations et aux savoirs de la FAO.
www.fao.org/index_fr.htm

Le partenariat Mondial pour la Sécurité Alimentaire Initié par le G8

Suite au Sommet de la FAO à Rome en juin 2008, le Partenariat mondial a été lancé officiellement à Madrid les 26 et 27 janvier 2009. Ce partenariat s'articule autour de trois piliers :
i) une coordination internationale permettant une meilleure cohérence des politiques,
ii) un réseau international d'experts chargé d'optimiser les connaissances existantes pour la prise de décision,
iii) une facilité financière canalisant les moyens pour la réalisation de projets sur le terrain.



Document MAEE

2010 – Direction Générale de la Mondialisation, du développement et des partenariats



Appropriation de terres à grande échelle et investissement agricole responsable

Juin 2010 – document de positionnement de la France

La facilité alimentaire



« Facilité alimentaire » instrument financier de l'UE

« Afin de réagir au plus vite à l'envolée des prix des denrées alimentaires dans les pays en développement, un règlement établissant une « facilité alimentaire » a été adopté par le Parlement européen et le Conseil en décembre 2008. Ce nouvel instrument a été doté d'un milliard d'euros, à dépenser sur trois ans, dont près de la moitié en 2009.» Plus d'informations : www.friendsofeurope.org/Portals/6/Documents/Reports/DPF_Helping_Africa_to_feed_itself-FR.pdf

Bulletins mensuels d'Afrique Verte

Sur la sécurité alimentaire, bulletins d'informations techniques donnant le prix des céréales sur les marchés de consommation, la campagne agricole et la situation alimentaire au Burkina, Mali et Niger.
www.afriqueverte.org/index.cfm?sub=59



1990-2005 : quinze ans d'expérience

Afrique Verte – 2005

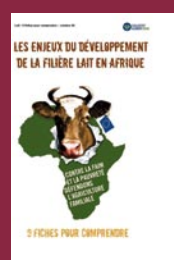
Document de capitalisation d'expériences.



Le Groupement de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET) met en ligne et publie des documents sur les thèmes de l'agriculture et du développement rural, de la filière agroalimentaire ou encore de la sécurité alimentaire.
www.gret.org/



Charte pour une agriculture familiale durable au service d'une alimentation pour tous 2010 - CFSI



Les enjeux du développement de la filière lait en Afrique
9 fiches CFSI - 2009



«Privés de Terre, privés d'avenir»
Campagne Oxfam France et AVSF
www.privesdeterre.org/

Depuis 2005, l'association « Création culturelles africaines en Basse-Normandie » organise tous les deux ans et sur l'ensemble du territoire bas-normand le festival « Les Afrikales ».

Le festival vise à :

- promouvoir et diffuser des créations culturelles africaines et susciter un autre regard sur l'Afrique,
 - favoriser les échanges entre artistes africains invités et populations bas-normandes,
 - informer sur les pratiques de coopération internationale et les enjeux qui y sont liés.
- Cette manifestation liant la culture et les questions de solidarité internationale amène le grand public à s'intéresser aux sociétés africaines, à s'ouvrir sur le monde et à appréhender les questions de développement. L'association aspire ainsi à promouvoir une approche réfléchie, multiacteurs et concertée de l'aide au développement, pour aller au-delà des « bons sentiments ».

L'organisation du festival repose

sur l'implication de nombreux partenaires : écoles, centres de loisirs, bibliothèques, cinémas, théâtres, collectivités, etc.

L'association et ses partenaires proposent aux bas-normands de multiples événements : contes, films, concerts, rencontres littéraires, spectacles de danse, tables rondes, débats, pièces de théâtre, forum des associations...

L'édition 2009 a rassemblé presque 14 000 bas-normands sur plus de 100 événements avec près de 80 partenaires mobilisés.

Depuis 2010, en partenariat avec Horizons Solidaires et la Région Basse-Normandie, l'association renforce le volet « éducation au développement » du festival, avec un cofinancement de l'Union européenne. L'axe 3 des Objectifs du Millénaire pour le Développement, « la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » a été choisi comme thématique centrale pour la prochaine édition, qui sera développée dans le festival 2011.



**Prochaine édition du festival
du 1^{er} au 30 octobre 2011**

<http://lesafrikales.free.fr/accueil/accueil.htm>

...Retour sur la 5^{ème} édition des Journées Européennes du Développement (JED) les 6 et 7 décembre 2010



Quelques chiffres :

- 15 738 participants
- 5 309 organisations de la société civile
- 927 médias
- 382 intervenants
- 44 ministres
- 24 Chefs d'Etat
- 12 Premiers Ministres
- 6 lauréats du Prix Nobel.

Consulter le site Internet des JED 2010
www.eudevdays.eu/

Ce forum, lieu de dialogue et de discussion, est l'événement phare de l'Union européenne en matière de coopération internationale au développement.

D'Europe et des pays partenaires, ces JED rassemblent aussi bien des élus, des représentants d'institutions internationales, d'autorités locales, d'organisations non gouvernementales que des chefs d'entreprise, des chercheurs, des journalistes, ou bien encore des artistes et des étudiants.

Les différents panels et discussions de l'édition 2010 ont permis d'aborder les questions de démocratie, de gouvernance, de droits de l'Homme, ainsi que l'efficacité sur le long terme des Objectifs du Millénaire pour le Développement. L'amorce de cette nouvelle

décennie pour le développement est pour l'Union européenne un moment décisif, où les orientations de sa politique de développement pour la période 2013- 2020 sont définies.

Horizons Solidaires était présent à ces JED pour participer aux tables rondes portant sur la sécurité alimentaire et sur le rôle des autorités locales, et échanger avec des acteurs de la coopération internationale. Cet événement fut l'occasion de rencontrer, avec d'autres réseaux régionaux multi-acteurs (Cap Coopération et Resacoop), des représentants de la Commission européenne pour discuter notamment des appels à propositions Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales (ANE-AL) de l'Union européenne.

Retour sur la mission bas-normande en Atsinanana du 30 novembre au 5 décembre 2010



Mission de la Région à Atsinanana

Dans le cadre du suivi et de l'évaluation des projets mis en œuvre par la coopération décentralisée avec la Région Atsinanana, une délégation est venue à Tamatave, composée de représentants de la Région Basse-Normandie et de ses partenaires impliqués dans la coopération.

Les constats

- cette coopération qui provoque en Atsinanana une vraie mise en synergie des acteurs et une co-construction des projets est reconnue et soutenue par tous les partenaires impliqués au premier rang desquels la Région Atsinanana, - la mise en œuvre de différentes actions a avancée, telles que :

- l'opérationnalité et le fonctionnement du Centre de Formation de Techniciens Animateurs Ruraux mis en œuvre grâce à l'expertise des MFR de Basse-Normandie,

- la construction des étangs barrages paysans permettant le développement de la pisciculture en Atsinanana

- les progrès fait dans la définition d'un concept d'aires de développement durable avec le Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin et l'Université de Tamatave.

Cette mission a aussi été l'occasion de réaliser l'étude préalable à la mise en place d'un inventaire du patrimoine bâti de la Région Atsinanana et de la ville de Tamatave. Les services de l'inventaire de Basse-Normandie et de Rhône-Alpes, suite à cette mission, ont dit avoir eu sous les yeux « un catalogue de toute l'architecture du 20^{ème} siècle ».

Sébastien Welsch, Représentant de la Région Basse-Normandie en Atsinanana

Retour sur la mission en Macédoine du 22 au 29 novembre 2010

Le programme de coopération décentralisée entre la Basse-Normandie et la Macédoine engagé depuis février 2007 a, par son dynamisme, entraîné dans son giron un certain nombre de collectivités locales bas-normandes à s'engager également dans un partenariat avec des collectivités locales macédoniennes. 7 collectivités ont pour le moment été identifiées (Caen, Iffs, Ouistreham, Livarot, Hermanville, Saint-James, Cherbourg). Certaines d'entre elles ont déjà une expérience en conduite de projet de coopération décentralisée et d'autres moins.

Afin d'accompagner au mieux le développement de ces coopérations, la Région souhaite proposer à ces collectivités un suivi et un travail commun, basé sur la concertation et le renforcement collectif des capacités. L'animation de ce groupe a été confiée à Horizons Solidaires.

Gwenaëlle Diarra-Rossignol s'est rendue en Macédoine du 22 au 27 novembre 2010 pour mieux appréhender le contexte macédonien et être mieux à même d'accompagner les collectivités. Elle a ainsi pu rencontrer et échanger avec des collectivités macédoniennes, les services de l'ambassade de France à Skopje, les représentants de la ville de Dijon en coopération avec Skopje (en mission à la même période), les maîtres d'œuvre de l'axe Patrimoine du programme de coopération de la Région (Savoir-Faire et découverte et Cira), un élu de la ville d'Hermanville en coopération avec Vevcani... Elle a également pu échanger et travailler avec le bureau de l'ALDA¹ à Skopje, en charge du programme de coopération et partenaire en Macédoine du programme d'accompagnement des communes dans le but de mettre en place une méthodologie de travail.

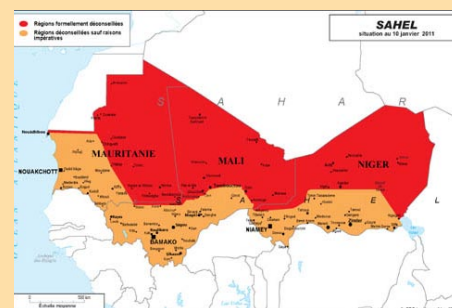
¹ Association des Agences de la Démocratie Locale

Sécurité au Sahel

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes met à jour régulièrement les informations relatives à la zone sahéenne et donne des conseils aux voyageurs.

« Il est tout particulièrement demandé aux Français de restreindre leurs déplacements en se référant aux indications figurant dans les Conseils aux voyageurs propres à chacun des pays du Sahel (Mauritanie, Mali et Niger), ainsi que sur les sites Internet de nos ambassades sur place. » 8 janvier 2011 – MAEE.

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/fiches-reflexes_12464/faire_12465/sahel_20568/index.html



Les Cahiers - n°62 - Mars 2011
Publications : Horizons Solidaires
Directrice de publication : Marie-Odile Tavernier
Rédaction et conception : Jacqueline Baurly,
Lia Chevalier, Gwenaëlle Diarra-Rossignol,
Jean Deshayes, Marie-France Gignoux,
Cathy Llech.

Imprimé par l'ARTEC
BP 6209 - 14066 CAEN CEDEX 4
Tel/Fax : 02 31 73 80 37
Mail : contact@imprimerie-artec.com
Site : www.artec-imprimerie.com

Papier issu des forêts
gérées durablement